

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

Mardi 12 octobre 2021, à 18 h 45

Présentiel, salle Publique du Centre administratif ou Plateforme TEAMS

COMPTE RENDU

Sont présents :

Mme Karyne Thibodeau, directrice adjointe par intérim aux Services éducatifs jeunes
Mme Annie Marineau, parent, présidente et représentante du CCSEHDAA au comité de parents
Mme Nancy Gallant, programme de réadaptation à l'enfance DI-TSA, représentant du CIUSSS
Mme Cynthia St-Hilaire, parent
Mme Mélissa Charron, parent
Mme Céline Gauthier, parent
Mme Audrey Simard, parent
Mme Priscilla Tremblay, parent
Mme Marie-Claude Bouchard, parent,
Mme Élise Harvey, parent
M. Claude Dion, parent
Mme Isabelle Blanchette, éducatrice spécialisée à la CS, représentante du personnel de soutien
Mme Audrey Charbonneau, enseignante, représentante du personnel enseignant
Mme Sandra Boulianne, directrice aux écoles Le Roseau et Ste-Rose, représentante des directions d'écoles

Sont excusées :

Mme Karine Minier, coordonnatrice clinique, programme de réadaptation à l'enfance, représentante du CIUSSS
Mme Carmen Simard, orthopédagogue-conseil, représentante des professionnels
Mme Annie Wells-Campagna, parent et vice-présidente
Mme Marie-Eve Côté, parent

Est invité

M. Jean-François Delisle, secrétaire général

1) ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant respecté, nous procédons à l'ouverture de la rencontre.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Marineau procède à la lecture de l'ordre du jour auquel nous ajoutons le point suivant :

13 a) Plan d'intervention (Céline Gauthier)

Mme Marie-Claude Bouchard propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme St-Hilaire appuie cette proposition. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3) LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 15 JUIN 2021

Mme Marineau procède à la lecture du compte rendu du 15 juin dernier. Quelques suivis sont effectués :

Au point 3) Mme Marineau demande s'il serait possible de recevoir un bilan du nombre d'inscriptions issues de l'immigration à ce jour.

Au point 10 a) Mme Morin nous partage son inquiétude vis-à-vis le plagiat versus la présence de cellulaire lors de la période d'examens. Mme Thibodeau mentionne qu'habituellement, une vérification est tenue avant le début de l'examen. Mme St-Hilaire doit tout de même avouer que ce n'est pas évident de garder un œil sur 30 élèves en même temps et qu'au niveau de la loi, il n'est pas nécessairement permis de saisir un cellulaire à long terme et que si un bris ou vol surviendrait, nous serions responsables. Le règlement peut demander de laisser le cellulaire dans le casier ou dans une boîte dans la classe, mais nous devons nous fier à la bonne foi des élèves, car nous ne pouvons pas procéder à une fouille pour s'assurer qu'ils l'ont déposé. Malheureusement, nous ne pouvons pas faire plus que ce qui est permis sachant très bien que c'est injuste pour les élèves.

Mme St-Hilaire propose l'adoption du compte rendu. Mme Gallant appuie cette proposition. Le compte rendu du 15 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

4) CONSULTATION PORTANT SUR LA VOCATION DE L'ÉCOLE ANTOINE-DE-ST-EXUPÉRY ET LES BASSINS DES ÉCOLES PRIMAIRES DU SECTEUR SUD

M. Jean-François Delisle est présent pour nous informer du fait que notre comité possède un droit de parole de 45 minutes afin de donner son opinion lors de la rencontre de consultation qui se tiendra le 26 octobre prochain sur la nouvelle vocation de l'école Antoine-de-St-Exupéry dont sa clientèle sera déplacée vers le Lab-école (école Marguerite D'Youville). Ce qui est proposé, est d'utiliser l'école pour la formation professionnelle et de revoir les bassins du secteur Sud dû aux déplacements des jeunes d'Antoine-de-St-Exupéry et de L'Horizon.

M. Delisle dépose le document présentant toutes les propositions envisagées. Il en explique le contenu.

Mme Harvey remarque qu'un déménagement de la classe Émergence de l'école De La Pulperie est envisagé. Elle demande si ceci impliquerait une fusion de cette classe avec celle du service L'Harmonie? Mme Thibodeau lui répond que les deux groupes ont des besoins distincts et demeureront séparés. Cependant, des installations et des aménagements pourront servir aux besoins des deux clientèles.

Mme Simard demande si l'école accueillera le même type de clientèle, malgré le volet Lab-école. Mme Thibodeau précise que sa vocation demeure comme école désignée en plus d'avoir de nouveaux groupes étant donné que la capacité d'accueil sera plus grande.

Mme Boulianne mentionne que présentement, nous sommes souvent en dépassement de la capacité d'accueil ce qui se résume à fermer des services tels que la bibliothèque ou autre pour les utiliser comme classe ou cafétéria ce qui mène à plusieurs transferts qui ne plaisent pas aux parents, ni à notre organisation. Nous tenons à offrir la stabilité aux jeunes, alors cette réorganisation permettra d'alléger les écoles et d'offrir davantage d'espace pour recevoir les élèves. On note que Montessori, à l'école André-Gagnon, serait transférée dans l'école L'Horizon, ce qui permettrait de mieux partager la clientèle et de créer de l'espace dans les 2 écoles.

Mme Bouchard se questionne à savoir si la collaboration entre les organismes externes et l'école Antoine-de-St-Exupéry continuera malgré les changements. Mme Thibodeau lui confirme que des locaux sont aménagés pour eux dans l'école et qu'ils suivront lors du déménagement. M. Dion demande si un transport scolaire sera prévu pour les élèves qui actuellement marchaient suite à leur période d'aide aux devoirs par exemple. Mme Thibodeau s'informerait de la clientèle qui fréquente actuellement le service et de comment fonctionne leur retour à la maison. Un suivi nous sera fait.

M. Dion demande si l'équipe d'enseignants de Antoine-de-St-Exupéry ont été consulté pour l'élaboration du projet. Mme Thibodeau confirme que la direction a impliqué tout son personnel dans le processus, que des formations sont déjà entamées.

Mme Marineau propose de prendre la prochaine rencontre de parents informelle afin de préparer leurs 45 minutes de droit de parole pour la consultation. Tous acceptent.

5) PRÉSENTATION DES MEMBRES

Nous procédons à un tour de table afin que nouveaux et anciens membres se présentent.

6) ÉLECTIONS

Mme Thibodeau procède à l'explication du déroulement des élections et mentionne les postes vacants, soit celui de trésorerie et celui de parent. Les deux autres membres seront donc parents substitués. À la suite des votes, Mme Priscilla Tremblay est élue trésorière et Mme Élise Harvey occupera le poste parent.

7) SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS

Nous reportons le point à la prochaine réunion étant donné le délai de rencontre qui est dépassé.

8) ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Nous reportons le point à la prochaine réunion étant donné le délai de rencontre qui est dépassé.

9) ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2021-2022

Mme Bouchard explique qu'elle a effectué un changement de dates dans le calendrier qui avait été adopté au mois de juin dernier dû au fait que des rencontres de conseil d'établissement se trouvaient au même moment. Tous acceptent le changement.

10) CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES OFFERTS AUX ÉLÈVES HDAA

Nous reportons le point à la prochaine réunion étant donné le délai de rencontre qui est dépassé.

11) RÉVISION : PAMPHLET ET FEUILLET

Nous reportons le point à la prochaine réunion étant donné le délai de rencontre qui est dépassé.

12) FORMATION SUR LE P.I.

Nous reportons le point à la prochaine réunion étant donné le délai de rencontre qui est dépassé.

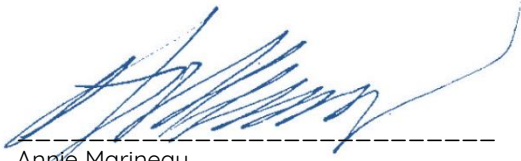
13) AUTRES SUJETS

a) Plan d'intervention

Nous reportons le point à la prochaine réunion étant donné le délai de rencontre qui est dépassé.

14) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Charron propose la levée de la séance. Mme Bouchard appuie la proposition. La séance est levée à 20h46.



Annie Marineau
Présidente du CCSÉHDAA



Geneviève Bouchard
Secrétaire de la rencontre